

SUMMER LEAGUE AWBB 2011

Objectifs

- Organiser une compétition sous l'égide de la fédération afin de prolonger l'activité basket-ball durant le mois de mai
- Permettre aux clubs de préparer la saison suivante
- Offrir à nos partenaires une vitrine supplémentaire

Organisation

- La Summer League sera réservée à 32 équipes des catégories minimales et cadets (filles et garçons).
- La compétition se déroulera sur deux week-end sur des sites différents
- Quatre sites pour les qualifications ou deux sites si la salle possède deux terrains, un site pour les finales

Tableau de l'organisation

SUMMER LIGUE 2011											
07-08/05/2011											
Namur Liège Luxembourg			Hainaut Bruxelles-Brabant Wallon								
Groupe A		Groupe B		Groupe C		Groupe D					
1	A	B	7	I	J	13	A	B	19	I	J
2	C	D	8	K	L	14	C	D	20	K	L
3	E	F	9	M	N	15	E	F	21	M	N
4	G	H	10	O	P	16	G	H	22	O	P
5	V1	V2	11	V7	V8	17	V13	V14	23	V19	V20
6	V3	V4	12	V9	V10	18	V15	V16	24	V21	V22
14-15/05/2011											
			25	V5	V17						
			26	V6	V18						
			27	V11	V23						
			28	V12	V24						
			29	V49	V50						
			30	V51	V52						

- La compétition se déroulera selon les règles édictées par la fédération à l'exception de :
 - les catégories d'âge seront celle de la saison 2011 – 2012
 - chaque équipe pourra aligner des joueurs d'un autre club (joueurs en possession d'une carte blanche).

Conditions d'admission

- Tous les clubs de l'AWBB alignant une équipe dans les catégories sont invités
- Cette organisation n'étant pas une compétition officielle, le nombre d'inscription sera limité à 32 dans chaque catégorie (ou à défaut 16 si le nombre d'inscrit est insuffisant).
- Les inscriptions se feront uniquement par courriel et seront prises par ordre d'arrivée

Cahier des charges

Catégories

Cadettes et minimes filles

Cadets et minimes garçons

Rencontres (projet)

Pour les éliminatoirs, site avec deux terrains ou deux sites avec un terrain (organisation commune)

Samedi ou dimanche

6 matchs à 9h00 - 11h00 - 13h00 - 15h00 - 17H00 - 19h00

Infrastructure.

4 vestiaires pour les équipes.

2 vestiaires pour les arbitres.

Prévoir l'entretien des vestiaires après chaque utilisation.

Tables.

Prévoir des officiels de tables neutres ou du club organisateur

Matériel de table.

Chrono de jeu, 24 sec., marquoir électronique ou autre matériel visible de tous, 2 carnets de feuilles de matches, bic 4 couleurs, flèche, signal rouge (fautes d'équipe), drapeau blanc (si 24 sec. manuel) , matériel manuel de réserve.

Autre matériel.

Ballons en cuir :

6 ballons n° 7 (échauffement) + 1 (matches).

6 ballons n° 6 (échauffement) + 1 (matches).

Prévoir un panneau de réserve

2 tables (presse, secrétariat, officiels).

Bouteilles d'eau pour les équipes (24 bouteilles d'un litre par match).

Grande affiche pour inscrire les résultats des matchs.

Trousse de secours.

Frais d'arbitrage.

A charge du club organisateur (AWBB participera aux frais d'arbitrage à raison de 10 € par match)

Arbitres régionaux désignés par le Département « arbitrage » de l'AWBB en collaboration avec les provinces

Trophées pour les finalistes.

Choix par le Département organisateur.

A charge de l'AWBB.

4 coupes avec plaquettes " vainqueur Summer league 2011 "

4 coupes avec plaquettes " vainqueur Summer league 2011 ".

Médailles avec cordons pour les joueurs et coachs

Souvenir aux arbitres.

Collations.

Arbitres :

Sandwichs ou plat froid et 4 tickets boissons par arbitre.

Entrées.

Entrées gratuites

Divers.

Recettes buvette, repas, tombola, etc... pour le club organisateur.

L'AWBB pourra installer dans la salle et aux abords son matériel de promotion.

Les partenaires du club ne peuvent entrer en concurrence directe avec les partenaires structurels de l'AWBB, l'habillage de la salle fera l'objet d'une concertation entre l'organisateur et le Directeur Marketing.

Il est également demandé de fournir (par mail) un jeu de photos des 4 murs entourant le terrain, du terrain, de l'entrée et des abords de la salle.

Inscriptions

Pour les équipes, chez Alain Kaison : a.kaison@awbb.be

Pour l'organisation d'une journée (éliminatoire ou finale) chez Bernard Scherpereel :
b.scherpereel@awbb.be